
Analyse du secteur des télécommunications

1. Définition du secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications se compose de fournisseurs de matériel, de systèmes et de services. L'équipement et les systèmes de télécommunications comprennent :

- les équipements de commutation;
- les équipements de transmission;
- les systèmes de télécommunications par satellite;
- les systèmes de télécommunications par micro-ondes;
- les systèmes de radiocommunications;
- les systèmes téléphoniques extrémité réception;
- les systèmes téléphoniques cellulaires.

Les services de télécommunications comprennent les services téléphoniques de base et les services à valeur ajoutée ainsi que les applications spécialisées comme les services transactionnels électroniques.

2. Le marché indien des télécommunications

Évolution et tendances du marché

Le gouvernement de l'Inde a donné la priorité absolue à l'expansion de son secteur des télécommunications. À ses débuts, ce secteur était tributaire des technologies importées et il était généralement en retard sur le reste du monde, parce que les techniques offertes par les fournisseurs internationaux étaient des techniques dépassées; les investissements dans les infrastructures étaient insuffisants; et l'Inde n'avait pas les connaissances requises pour mener de nouveaux projets à bonne fin.

En 1981, le gouvernement a adopté la commutation et la transmission numériques. Au début des années 1980, l'Inde a fait son entrée dans le domaine des fibres optiques. Le Centre de développement de la télématique (C-DOT) a été établi en 1984 pour mettre au point des équipements d'origine nationale destinés à de grands centraux téléphoniques automatiques à commandes numériques, pour les agglomérations, et à des centraux téléphoniques automatiques à commandes numériques, pour les régions rurales. Pour favoriser la croissance de ce secteur, on institua le ministère des Télécommunications en 1986. Les téléphones mobiles et les services de radiocommunications débutèrent en 1987, et les téléphones cellulaires furent introduits plus tard, à titre d'essai, dans de grandes agglomérations. La Commission des télécommunications, instituée en mai 1989, avait pour rôle d'établir les orientations générales.